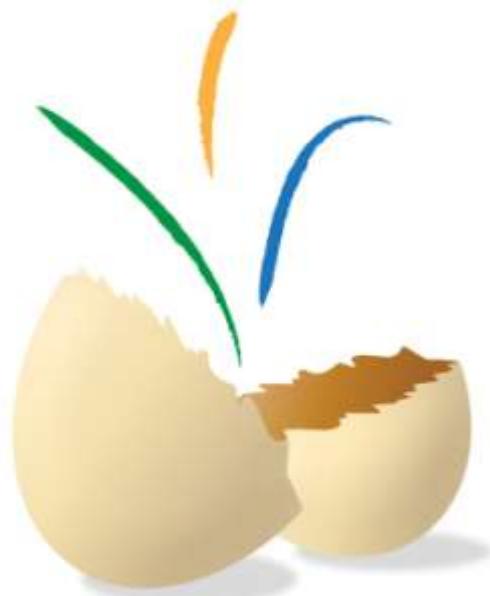


Règlement
Concours international de
nouvelles humoristiques
francophones
2014 - 2015



Libres Plumes

Atelier d'écriture

Association loi 1901

2, rue du général de Gaulle
95 430 Auvers sur Oise
Courriel : concours2015@libresplumes.fr

**Règlement du 1^{er} prix international de la nouvelle
humoristique en langue française**
[Association Libres Plumes](#)

Le 1^{er} Prix International de la nouvelle humoristique en langue française est un prix annuel organisé par l'association Libres Plumes (Loi 1901) et destiné à récompenser des œuvres d'imagination inédites, en prose (nouvelles), écrites en langue française par des auteurs âgés de 16 à 99 ans.

PRIX DÉCERNÉS :

- 1^{er} Prix : une dotation de 300 € et la parution de la nouvelle dans le trimestriel Short !
- 2^{ème} Prix : une dotation de 200 € et la parution de la nouvelle sur le site www.short-edition.com
- 3^{ème} prix : une dotation de 100 € et la remise de deux recueils de nouvelles
- Pour tous les prix un abonnement d'un an à short ! (6 numéros)

THÈME 2014 :

Pour ce 1^{er} Prix International de la nouvelle humoristique en langue française, il s'agira d'écrire une fiction à partir du thème suivant : **un canapé sur l'Oise**

Outre le thème, le texte **devra être humoristique** en plus de respecter le **genre littéraire de la nouvelle** dont la définition est la suivante :

« La nouvelle est un récit court, écrit en prose. Cependant, plus que sa longueur, c'est bien davantage la concision et l'efficacité de son écriture qui la caractérisent. En règle générale, les personnages d'une nouvelle sont peu nombreux et brièvement décrits. Son action est assez simple mais construite de façon à ménager un effet de surprise au dénouement : c'est ce que l'on appelle la chute. »

JURY :

Le 1^{er} Prix International de la nouvelle humoristique en langue française sera composé d'un jury de professionnels reconnus et dont les écrits ne manquent pas d'humour. Pour cette première édition, l'écrivain **Philippe JEANADA** (auteur de huit romans édités chez Julliard, Grasset, Flammarion et Gallimard) sera Président du Jury.

APPEL A TEXTES :

L'appel à textes se déroule du 10 mai 2014 au 15 juillet 2014. Les nouvelles devront être **envoyées le 15 juillet 2014, minuit au plus tard**. Le cachet de La Poste faisant foi.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu début février 2015 au Château de Méry sur Oise (95) à l'occasion du salon du livre annuel en présence des membres du jury et des partenaires de l'événement. Les dix finalistes comprenant les trois lauréats seront informés par téléphone et par courriel le 31 décembre 2014 au plus tard. Leur présence lors de la remise des prix en février 2015 est obligatoire. À défaut, le(s) finaliste(s) peuvent se faire représenter. L'absence d'un des trois lauréats ou de son représentant entraînera automatiquement l'annulation de son prix, sauf si les lauréats résident dans un pays autre que la France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats devront être âgés de 16 ans au minimum. Chaque candidat peut adresser au maximum un texte. Le texte proposé n'aura antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition. Il n'aura pas été primé antérieurement par un autre jury.

PRÉSENTATION DES TEXTES

Chaque texte comportera 5 pages au maximum (10 000 caractères, espaces comprises) et devra être envoyé en cinq exemplaires identiques. Il sera composé en Times New Roman, corps 12, interligne double. Les pages seront numérotées. Un titre est indispensable. Pour respecter l'anonymat, le texte ne doit porter ni nom, ni signature mais un code comprenant deux lettres et deux chiffres qui sera mentionné sur chaque page de la nouvelle.

FRAIS D'INSCRIPTION

Candidats âgés de 18 à 99 ans (quel que soit le lieu de résidence) :

5 € à joindre obligatoirement au dossier d'inscription sous la forme d'un chèque libellé à l'ordre de l'association Libres Plumes.

Les frais d'inscription sont à joindre par chèque au dossier d'inscription.

Candidats âgés entre 16 et 18 ans : inscription gratuite sur présentation de la copie d'une pièce d'identité du candidat.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les textes, quel que soit leur mode de transmission, devront être accompagnés d'un feuillet mentionnant **obligatoirement** :

- Pour tous les candidats, quel que soit leur âge :
 - nom, prénom de l'auteur
 - statut (lycéen, étudiant, salarié, etc.),
 - numéro de téléphone, (fixe et/ou portable),
 - adresse postale
 - adresse électronique (indispensable)
 - code défini par l'auteur comportant deux lettres et deux chiffres
 - le titre de la nouvelle

- Pour les candidats mineurs :
 - la photocopie d'une pièce d'identité faisant obligatoirement figurer lisiblement la mention de la date de naissance.

Les frais d'inscription seront à joindre à ce dossier. Tout dossier incomplet sera détruit.

DATES LIMITES D'ENVOI

15 juillet 2014, minuit.

Le cachet de la poste faisant foi.

MODALITES D'EXPEDITION

Envoi postal :

L'envoi postal est obligatoire pour tous les candidats habitant la France, les territoires et départements d'Outre-mer, la Suisse, la Belgique et le Luxembourg.

- Chaque nouvelle sera envoyé en cinq exemplaires, imprimés seulement sur le recto, les feuilles étant numérotées et agrafées (ni trombone ni reliure). Attention !
Toute nouvelle comportant le nom de l'auteur ou un signe distinctif sera automatiquement rejetée et ne pourra concourir au prix.

+

- Un feuillet à part comportant les coordonnées de l'auteur (nom, prénom, email, adresse, téléphone, âge) ainsi que

sa fonction devra être joint au dossier. Il mentionnera également :

- un code défini par l'auteur, comportant deux lettres et deux chiffres qui sera reproduit dans l'en-tête de toutes les pages de la nouvelle envoyée.
- le titre de la nouvelle

Le dossier complet (nouvelle + feuillet à part + règlement de la participation par chèque) sera adressé sous enveloppe de type Kraft au format A4 à :

**1er Prix de la Nouvelle Humoristique
Association Libres Plumes
2, rue du général de Gaulle
95430 AUVERS SUR OISE**

Transmission électronique :

La transmission électronique n'est autorisée que pour les dossiers en provenance des pays autres que la France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg.

En ce cas, la pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois devront être scannés.

Le dossier sera transmis en pièces jointes et composé de deux fichiers distincts au format PDF tels que :

- fichier de la nouvelle nommé avec le titre du texte (exemple : lerire.pdf pour une nouvelle dont le titre serait Le rire)
- fichier coordonnées dont le nom sera celui de l'auteur (exemple : dupont.pdf pour un auteur dont le nom est Dupont)

Ce dossier devra être adressé en une seule fois à :

concours2015@libresplumes.fr

Il ne devra en aucun cas être doublé par un envoi postal.

Dans le cas d'une transmission par courriel, le paiement de la participation de 5€ devra se faire par virement bancaire. Un RIB vous sera transmis par courriel après enregistrement de votre dossier. La nouvelle ne sera lue qu'à réception du virement bancaire.

AUTRES DISPOSITIONS :

Les dossiers incomplets ou adressés par télécopie ne seront pas retenus. Les textes non conformes au règlement seront refusés. Les tapuscrits ne seront pas retournés.

Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou magazines, ou diffusés sur internet, devra être expressément signalé. Les décisions du jury sont sans appel.

Les manuscrits non primés seront détruits à l'issue du concours.

Les droits d'auteurs du texte lauréat (1er prix) seront cédés à l'éditeur Short Edition selon ses [conditions particulières de publication](#). Les droits d'auteurs des 2ème et 3ème prix seront conservés par leurs auteurs.

En cas de participation insuffisante ou de qualité littéraire et humoristique des nouvelles reçues non conformes aux attentes du jury, l'association Libres Plumes se réserve le droit d'annuler le concours de nouvelles sans qu'aucune participation ne fasse l'objet d'un quelconque remboursement.

En participant à ce concours, chaque auteur accepte et adhère au présent règlement dans sa totalité.

La totalité du règlement est consultable et téléchargeable sur <http://www.libresplumes.fr/concours-de-nouvelles-humoristiques-2015/>